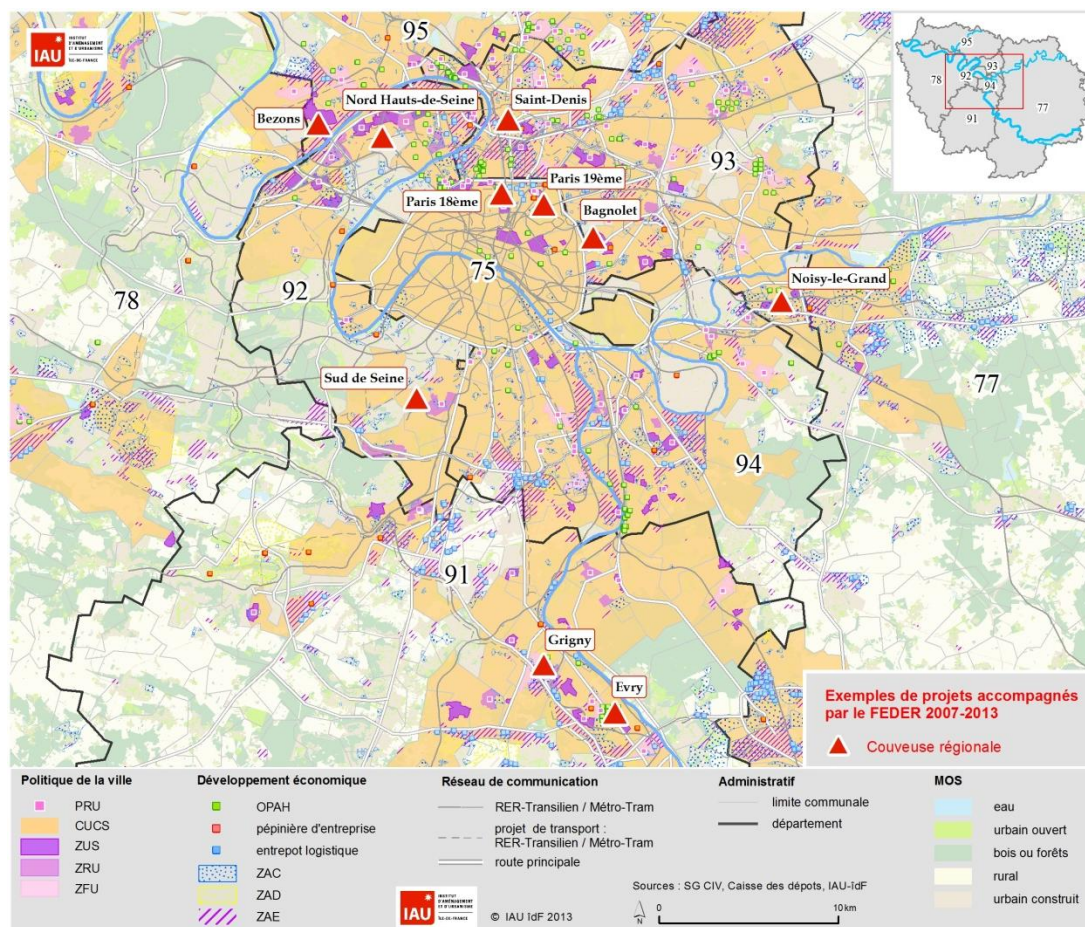




Couveuse régionale GEAI



G.e.a.i
Groupement
d'entrepreneurs
accompagnés
individuellement

Directeur de la publication :
François Dugeny
Auteur :
Olivier Mandon, assisté
par Monique Chevrier
Cartographie :
Marie Pagesy-Boissier
Sous la direction de
Catherine Boillot
IAU île-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
www.iau-idf.fr

Origine du projet de couveuse GEAI

(Groupement d'Entrepreneurs Accompagnés Individuellement) - Île-de-France

En collaboration avec la Préfecture de Paris, la structure Boutique de Gestion Paris Île-de-France (BGE PaRIF) a souhaité développer ses actions relatives à l'entrepreneuriat par le développement de couveuses. La couveuse régionale préexistait à la mobilisation des fonds FEDER. Le réseau national des BGE était déjà constitué mais son développement régional n'était pas suffisant pour répondre aux besoins de la Région Capitale. L'ambition de développer des couveuses en Île-de-France pouvait être accompagnée par une politique régionale européenne.

Depuis septembre 2009, le projet de couveuse régionale a été élaboré pour aboutir au milieu de l'année 2010. La phase opérationnelle du projet a été rétroactive au 1^{er} janvier de la même année.

Les missions principales de la couveuse régionale GEAI se caractérisent par :

- Un hébergement juridique qui permet de produire, vendre et facturer en utilisant le numéro de SIRET¹ de la Couveuse. Ainsi, dans un cadre sécurisé et légal, grâce au Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - CAPE, le porteur de projet « couvé » conserve ses droits antérieurs (maintien des Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi - ARE, Revenu de Solidarité Active - RSA etc.).
- Une assurance responsabilité civile professionnelle qui vous protège dans le cadre de votre activité.
- Un conseiller qui accompagne le porteur de projet « couvé » dans le développement de ses capacités et motivations personnelles, dans la mise en œuvre et le développement de ses activités, de sa stratégie commerciale et de communication, et dans la maîtrise de ses outils comptables.
- Des formations à l'entrepreneuriat qui lui permettent de développer ses compétences de chef d'entreprise et de partager des expériences et des bonnes pratiques entre entrepreneurs.
- Un service comptabilité qui s'occupe de la tenue de la comptabilité du porteur de projet « couvé » et lui apporte des conseils pratiques.

Le projet de couveuse régionale GEAI

Depuis le début des années 2000, le réseau des Boutiques de gestion a établi un partenariat national et expérimental avec la Direction Générale de l'Emploi et la Formation Professionnelle - DGEFP (ministère de l'emploi) afin de permettre la mise en œuvre d'activités commerciales par des porteurs de projets créant leur propre emploi mais sans immatriculation au registre du commerce. En 2004, cette collaboration a engendré la création de la loi sur l'initiative économique qui « codifie » le principe de test entrepreneurial en couveuse. Les années suivantes ont été consacrées à la mise en place du CAPE devenu, aujourd'hui, le contrat légal privé de tout entrepreneur souhaitant intégrer une couveuse. La BGE PaRIF était la première couveuse francilienne et nationale.

Le projet FEDER a permis le développement de 18 couveuses en Île-de-France dont plus d'une dizaine résultant d'initiatives locales (Paris 18, 19, 13, Grigny, Évry, Sud de Seine, Nord des Hauts-de-Seine, Bagnole, Noisy-le-Grand, Saint-Denis, Bezons...).

Depuis 2004, un travail spécifique a été mené sur la création de couveuse par filière d'activité économique. Ces couveuses thématiques ont une dimension régionale. Tout francilien peut postuler à une couveuse de type filière. Une consultation avec l'ensemble

¹ Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement d'entreprise.

des partenaires (Mairie de Paris, Conseil Régional Île-de-France, Centre Francilien de l'Innovation....) du réseau des BGE a permis la mise en avant de cinq filières :

- l'innovation,
- les services à la personne,
- les métiers de la création (mode, design, artisanat, art...),
- les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE),
- le développement durable.

La mission des couveuses est l'accompagnement des porteurs de projets dans leur mission de développement d'entreprise au stade de la création. Il ne s'agit pas de former les entrepreneurs aux métiers liés à leurs activités mais sur les compétences à mobiliser pour transformer leurs idées en une activité économique.

Par l'intermédiaire du FEDER, la couveuse régionale a progressivement développé plusieurs axes d'intervention :

- Création d'un référentiel métier qui s'est, aujourd'hui, illustré par la mise en œuvre d'un référentiel de services (ex. la création d'un comité d'admission de porteurs de projets futurs « couvés ») avec une certification formalisée.
- Mettre l'innovation au cœur de l'accompagnement : en réalisant la formation des équipes travaillant dans les couveuses. Elle consiste à une réunion mensuelle des équipes. La moitié du temps des réunions est consacrée au renforcement des compétences de l'accompagnement. L'autre temps des rencontres se caractérise par des échanges avec l'ensemble des partenaires pouvant travailler avec une couveuse (échanges de bonnes pratiques, mise en place de groupes de travail thématiques et autoformation des équipes).
- Travail en partenariat sur les formations proposées par la BGE PaRIF : ce projet a comme objectif d'ouvrir les cycles de formation à l'ensemble des partenaires² du réseau des couveuses. Chaque partenaire spécialisé vient dispenser son savoir aux « couvés ».
- Invention de deux nouvelles formes de couveuse :
 - La couveuse expérimentale SAP : suite à une étude d'une année avec l'ensemble des acteurs franciliens, une couveuse sectorielle liée au Service A la Personne (SAP) s'est avérée pertinente quant aux besoins du territoire.
 - La couveuse de l'innovation : elle résulte d'une année et demie d'un travail collaboratif avec le Centre Francilien de l'Innovation (CFI).

Ces deux couveuses sont localisées à Paris mais interviennent sur l'ensemble du territoire francilien. Les financements aujourd'hui mobilisables permettent en moyenne le suivi de 23 porteurs de projet « couvés » par couveuse. Les flux d'accueil de « couvés » sont permanents.

Financement du projet

La mobilisation du FEDER abonde le budget annuel de gestion de couveuse à hauteur de 130 000 € à 150 000 €/an³ pour un budget total de fonctionnement de l'ensemble des couveuses de 1,1 million €.

² Régime Social des Indépendants (RSI), Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), Assureurs, Avocats, Coaches.

³ Durant trois années.

Point de vue du coordinateur du projet et avenir

- Les motivations pour mobiliser un financement européen comme le FEDER sont plurielles :
 - Une ressource financière répondant aux difficultés financières des collectivités à aider le fonctionnement de la structure porteuse. La mobilisation du Fond Social Européen (FSE) n'a pas été dans le passé toujours efficiente (son financement pouvant s'arrêter alors que les emplois créés nécessiteraient encore un accompagnement⁴).
 - La mise en œuvre d'un projet nouveau orienté vers l'innovation.
- La durée d'instruction du projet de la couveuse régionale a été longue, s'étalant sur une année. Cette longue période s'expliquerait par des difficultés rencontrées par les services instructeurs de l'État pour s'informer et s'appropriier les procédures administratives de constitution de dossier européen. Quatre passages en Comité Régional Unique de Programmation (CRUP) ont été nécessaires pour faire aboutir le projet. Cette collaboration est cependant considérée comme fructueuse.
- À la demande de l'État, les budgets de fonctionnement de la couveuse régionale GEAI ont été revus à la baisse. L'enveloppe FEDER mobilisable a été dès le début fixée entre 130 à 150 000 €/an. Il a été demandé que les fonctionnements des couveuses puissent se réaliser selon des budgets annuels de 760 000 à 940 000 €. En réalité, plus d'un million d'euros annuels sont nécessaires. Cette situation n'a pas remis en cause la réalité du projet. Les difficultés réelles ont surtout été liées au temps d'instruction même si un effet rétroactif a été mis en œuvre. La BGE PaRIF a dû assumer les coûts financiers de gestion. La prise de risque est plus forte pour le porteur de projet qui n'a pas la certitude que son accompagnement financier FEDER sera au final accordé. Dans le cas présent, seuls des problèmes de trésorerie ont dû être gérés.
- Depuis 2010, la couveuse régionale GEAI est rentrée en phase opérationnelle. L'accompagnement financier FEDER devait être annuel. Il est constaté que les versements FEDER seront finalement réalisés au solde de l'opération en 2013.
- La sollicitation de la politique régionale européenne a été indispensable pour pouvoir mettre en œuvre les nouveaux axes d'activités de la couveuse régionale. Leur faisabilité dépend de cette manne financière.
- Dans le cadre de la nouvelle période des fonds structurels FEDER 2014-2020, la couveuse régionale réfléchit à la mobilisation de moyens financiers différents afin d'éviter la gestion administrative des projets à venir, pouvant espérer des « rendus » administratifs moins lourds. Le FEDER est devenu plus difficile à gérer que le FSE dans les montages de dossiers et leurs suivis. Il demeure toutefois un appui indispensable.



GEAI

Staff en scène

Ce document est issu de la publication « La politique régionale européenne en Île-de-France 2007-2013 – Le FEDER favorise et structure le développement économique ou l'innovation, 10 PUI et 6 initiatives témoins », juin 2013, IAU îdF

⁴ Sa mobilisation pouvait s'étaler sur une période de trois années mais rarement plus.